



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES
DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE DE FRANCE



Monsieur le Président de la République,

Un collectif d'associations vous a interpellé hier dans une lettre ouverte en demandant de taxer davantage le Transport Routier de Marchandises (TRM) qui serait responsable, selon elles, d'un véritable désastre écologique et sanitaire.

Nous souhaitons rappeler un certain nombre de vérités face à ces attaques infondées et purement idéologiques.

Non, le Transport Routier de Marchandises n'est pas le premier émetteur de polluants et de gaz à effet de serre (GES). Pour le démontrer - et parce que les transporteurs sont aussi des citoyens responsables et concernés par l'avenir de notre planète et de nos enfants - la Profession vient de réactualiser les chiffres de l'empreinte environnementale du secteur en France. **Ainsi les poids lourds sont responsables de seulement 2% des émissions de particules fines et de 1% des émissions toutes particules confondues.** En matière de GES, **ils représentent aujourd'hui 7,2% du total des émissions françaises soit trois fois moins que l'industrie.** Un chiffre à mettre en regard du fait que le Transport Routier assume 88% de l'acheminement des marchandises en France et soutient l'ensemble de l'économie de notre pays.

Ces chiffres résultent directement de l'engagement des transporteurs. Ils ont été parmi les premières professions à se mobiliser pour apporter des solutions concrètes en améliorant la performance énergétique des véhicules. Une mobilisation volontaire et payante puisque **le TRM a baissé de 22% ses émissions de CO2 en seulement 10 ans.** Dans notre secteur, la transition énergétique est une réalité. Nous ne l'appelons pas de nos vœux, nous la faisons.

Concernant l'idée reçue selon laquelle le Transport Routier de Marchandises ne contribuerait pas suffisamment en matière fiscale, nous tenons à rappeler quelques chiffres. Chaque année, nos entreprises contribuent au budget de la nation à **hauteur de plus de 8 milliards d'euros**

soit 20% du total de la fiscalité des usagers de la route alors même que les poids lourds ne représentent que 3% des véhicules.

Par ailleurs, l'épisode douloureux de l'écotaxe s'est achevé par **une augmentation de la fiscalité du carburant de 4 centimes par litre pour solde de tout compte comme s'y était engagé l'État.**

Alors que le projet de loi sur les Mobilités est arrivé en seconde lecture à l'Assemblée Nationale, que les velléités de taxer encore une fois notre secteur sont de plus en plus fortes, nous ne pouvons pas laisser se répandre des contre-vérités qui pointent un secteur économique stratégique pour la France. **Et, nous nous opposerons à toute taxation supplémentaire.**

Assurément, le TRM verra croître son activité dans les prochaines années. Son empreinte globale va donc augmenter. La raison ? Le développement exponentiel du e-commerce. Face à cette situation, **c'est l'ensemble des acteurs de la chaîne de consommation qu'il faut responsabiliser.** Nous transportons des marchandises pour les consommateurs et les entreprises. Notre combat quotidien est de rendre ce transport plus visible pour mieux responsabiliser les donneurs d'ordre qu'ils soient chargeurs ou consommateurs.

Monsieur le Président, dans ce débat, vous avez été appelé en tant qu'arbitre. Votre engagement environnemental est clair, le nôtre également. Les objectifs de la COP21 nous obligent tous. Cessons d'opposer systématiquement les différents modes de transports, ils sont complémentaires. C'est pourquoi, dans un esprit de transparence et par une démarche qui se veut constructive, **nous souhaitons que l'ensemble des acteurs du Transport et les associations environnementales se réunissent sous votre Haut Patronage pour travailler ensemble, confronter les chiffres et faire des propositions en matière de politique des Transports.** C'est la seule voie possible pour faire de la transition écologique une réalité.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre plus haute considération.

Jean-Christophe PIC Thierry Gros Sandrine Bachy Eric Hémar

Président de la FNTR Président de la CSD Présidente de l'UNOSTRA Président Union TLF

Contacts :

FNTR : Vanessa Ibarlucea -07 84 38 62 32 - vanessa.ibarlucea@fntr.fr

TLF : Alexis DEGOUY 01 53 68 40 90 Port : adegouy@e-tlf.com

CSD: Amandine Bögels- 01 49 88 24 30 - communication@csdemenagement.fr

UNOSTRA: Catherine Pons - 06 13 78 11 24 - contact@unostra.fr